



## Accident en promenade avec un véhicule a moteur

Par **moicoq**, le 14/12/2014 à 09:17

Bonjour

Suite a une balade sur un chemin avec mon chien non en laisse.

En croissant un véhicule a moteur mon chien traverse le chemin est passe en dessous, résultat une patte arrière cassé ....

Qui est en cause ? la facture véto 600 euro comment me faire rembourser ?

Responsabilité civile ? assurance du véhicule ? mairie ?

Porter plainte ?

Mal donner pour cette fin d'année

Pas de Père Noël pour ma petite famille

Merci pour vos réponses

Joyeux Noël

Par **domat**, le 14/12/2014 à 10:24

bjr,

vous devez prévenir votre assurance de cet accident.

vous êtes responsable de votre animal car dans les lieux publics ou ouverts les chiens doivent être tenus en laisse.

cdt

Par **moicoq**, le 14/12/2014 à 10:35

BJR

Merci pour votre réponse

Par **janus2fr**, le 14/12/2014 à 11:22

Bonjour,

Reste à savoir si la circulation des véhicules à moteur est autorisée sur ce chemin.